

# La LETTRE DE PARIS MÉTROPOLE

#05- SEPTEMBRE 2016

## À LA UNE :

- Bureau du 20 septembre : propositions pour la solidarité financière dans l'espace métropolitain et sur le devenir des Établissements Publics Territoriaux
- Visions du Grand Paris : retour sur le séminaire du 15 septembre
- À l'agenda

### Bureau du 20 septembre :

*Les élus de Paris Métropole font des propositions pour la solidarité financière dans l'espace métropolitain et sur le devenir des EPT.*

**Lors de cette première réunion de rentrée, les élus ont pris position sur deux sujets importants mis à l'étude depuis le printemps.**

#### 1 - Propositions pour la Loi de Finances 2017

Suite à la résolution votée le 8 juillet 2016, le groupe de travail Solidarité Financière a présenté au Bureau les propositions devant être soutenues en priorité dans le cadre du vote de la Loi de Finances 2017. Les mesures retenues ont pour objectif de gommer les effets d'aubaines et de chocs engendrés par l'achèvement de la carte intercommunale en Ile-de-France, et de prémunir les collectivités locales d'une mesure fiscale inattendue que pourrait contenir la LF 2017. Paris Métropole propose en effet de :

- demander le maintien du montant financier de l'enveloppe globale du FSRIF à 290 millions € ;
- instituer un dispositif de compensation financière infra-MGP afin de retrouver la répartition de l'année 2015 ;
- analyser la soutenabilité financière d'une atténuation progressive du système de plafonnement et de garanties du FSRIF ;

- pondérer le critère revenu par habitant à 25% dans le calcul de la contribution au FSRIF.

#### 2 - Demande de maintien de la CFE aux EPT au-delà de 2020

Les élus de Paris Métropole ont formulé le souhait de sécuriser au plus vite une fiscalité propre aux EPT, en demandant le maintien de la perception de la CFE par ces derniers. Cette mesure permettrait de rapprocher le statut des EPT de celui des intercommunalités traditionnelles et ainsi de favoriser la bonne mise en œuvre de la nouvelle organisation institutionnelle telle que prévue dans la loi, et qui confie un rôle essentiel aux EPT dans l'élaboration et la réalisation des politiques publiques métropolitaines.

Ces propositions vont être portées auprès du Ministre de l'Aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales et de la Secrétaire d'État chargée des collectivités territoriales ainsi qu'aux parlementaires.

*Retrouvez les deux propositions dans leur intégralité en ligne sur le site Internet à l'adresse : [www.parismetropole.fr/actualites](http://www.parismetropole.fr/actualites)*



## CYCLE « VISIONS DU GRAND PARIS »

### SÉMINAIRE 2 : « CONCEVOIR LES SERVICES COLLECTIFS, ENTRE LES RÉSIDENTS ET LES PRÉSENTS »

*Ce deuxième séminaire de travail qui s'est tenu le 15 septembre à Paris Métropole a une nouvelle fois été riche d'échanges et de partages d'expériences entre les participants. Il s'est dégagé des discussions plusieurs idées fortes portant sur la capacité des territoires à prendre en compte la diversité de ses publics, entre résidents et présents.*

#### Le résident ne peut plus être la seule figure centrale des territoires

##### **Distinguer les résidents et les présents**

Les territoires du Grand Paris voient cohabiter différents usagers car ils sont traversés par d'importants flux.

Les lieux de vie, de travail, de loisirs, d'études des habitants de la Métropole diffèrent selon les individus, l'heure de la journée et le jour de la semaine.

Au niveau local, l'usager du territoire n'est pas nécessairement le résident. Les mobilités du quotidien s'accroissent de plus en plus au détriment des mobilités résidentielles, tendance qui va être renforcée par la construction du Grand Paris Express (GPE).

Aussi, pour mieux répondre aux besoins, il faut désormais prendre conscience de ces phénomènes.

#### ILS L'ONT DIT

« Plus de la moitié des communes du Grand Paris attirent autant de présents que d'habitants. » (Emilie Moreau - APUR)

« Demain Clichy et Chelles seront à deux stations de métro de mon équipement ! Le public va en être profondément modifié. » (Vincent Eches, Directeur de la Ferme du Buisson, Marne-la-Vallée)

##### **Gérer la cohabitation des publics**

Selon leurs profils, les attentes des habitants, des actifs, des passants –touristes, étudiants, ... peuvent converger et la cohabitation est alors facilitée, ou a contrario elles peuvent être conflictuelles et nécessitent des arbitrages locaux...

#### ILS L'ONT DIT

« Les différents publics, résidents et présents, ne cohabitent pas forcément bien. Il faut donner des gages à tous les publics et surtout aux résidents. » (Daniel Béhar, Acadie)

« Certains usagers locaux ont pu se sentir dépossédés de la Ferme à certains moments par l'arrivée des métropolitains. Il a fallu leur proposer une offre spécifique (jardins partagés, ruches, ...) » (Vincent Eches, Directeur de la Ferme du Buisson, Marne-la-Vallée)

#### La prise en compte des usagers implique des arbitrages

##### **Les paramètres financiers et de légitimité locale guident l'action publique**

Pour certains territoires, la prise en compte des besoins locaux, via la figure de l'habitant-citoyen-électeur reste prégnante et se traduit par la volonté de rapprochement domicile/travail. D'autres misent sur l'ouverture territoriale et une meilleure cohabitation des publics, par exemple en cherchant à attirer des entreprises et à développer une offre de services « dédiés ». Le critère de choix des élus entre résidents et présents est très souvent celui de la légitimité locale.

Cette prise en compte renvoie également aux modalités pratiques de la démocratie locale. Ainsi, la représentation des conseils, les modes de concertation (souvent en soirée, ...), le poids des associations... - vont généralement à l'encontre de cette ouverture en privilégiant les attentes des résidents.

Enfin le positionnement de l'action publique est étroitement lié au financement des équipements par les usagers, entre résidents et présents. A cet égard, de nouveaux modes d'action émergent : la mutualisation, l'alternance des usages, les tarifications partagées, ...

#### ILS L'ONT DIT

« La question fondamentale est celle du financement. Est-ce que ce financement doit reposer uniquement sur les résidents ou doit il être plus large ? » (Marc Laime, Consultant Eau et assainissement)

« La diversité des profils métropolitains pose la question de la concertation : qui a voix au chapitre ? » (André Jaunay, Paris Métropole)



### La diversification des usages des territoires peut être créatrice de valeur

#### Transformer les nouveaux usages en ressource

Certains acteurs publics et privés s'attellent au développement de services « hybrides ». C'est le cas notamment de La Poste mais aussi de Zenpark, premier opérateur de parkings partagés automatisés d'Europe qui s'appuie sur un réseau de partenaires (hôtels, bailleurs résidentiels, entreprises, exploitants de parkings, bâtiments administratifs...) qui cherchent à optimiser l'utilisation de leurs places de stationnement.

### ILS L'ONT DIT

« Les promoteurs souhaitent désormais faire des parkings utilisables entre habitants, salariés et commerçants » (Loïc Burtin, Zenpark)

« Demain, des bureaux de poste offriront des espaces de coworking pour accueillir des cadres nomades et mettre à disposition des salles de réunion. » (Etienne Lengereau, La Poste)

## VISIONS DU GRAND PARIS - PROGRAMME

PROCHAÎNS SÉMINAIRES DE TRAVAIL À PARIS MÉTROPOLÉ, 55 RUE DE LYON 75012 PARIS (1<sup>ER</sup> ÉTAGE)

**Séminaire 3** – *Développer l'ouverture au monde, entre l'exportation productive et l'attractivité « résidentielle »*  
jeudi 22 septembre - 16 h à 19 h

**Séminaire 4** – *Organiser les fonctions économiques entre polyvalence et spécialisation*  
jeudi 29 septembre - 16 h à 19 h

**Séminaire 5** – *Gérer les réseaux, entre intégration et proximité* - jeudi 6 octobre - 16 h à 19 h

**Séminaire 6** – *Concevoir les territoires, entre « villes complètes » et morceaux de métropole*  
jeudi 13 octobre - 16 h à 19 h

Inscription obligatoire dans la limite des places disponibles à l'adresse : [contact@parismetropole.fr](mailto:contact@parismetropole.fr).  
Retrouvez toutes les informations sur le cycle de séminaires sur notre site Internet [www.parismetropole.fr](http://www.parismetropole.fr) ;  
sur Facebook « Visions du Grand Paris » et sur Twitter @ParisMetropole.

## FORUM MÉTROPOLITAIN LE 21 OCTOBRE APRÈS-MIDI à La Cité des sciences et de l'industrie

(événement public, ouverture des inscriptions prochainement en septembre)